

21/2029
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
POUR AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

SEANCE DU 3 AVRIL 2025

concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

COMMUNE DE SAINT-FLORENT

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr HLUŠICKA

Présents : Messieurs BENVENUTI, COSTA, HLUŠICKA, MORELLI, PAOLINI, POLI, et Mesdames FERRAGUTI, GUARDINI, LOUIS, PONZEVERA, SANCIU, SEBASTIANI, VOLELLI.

Procuration : Mr PANZA à Mme SEBASTIANI, Mme ROVERE à Mr PAOLINI, Mme SCOTTO à Mme SANCIU et Mr SIMONETTI-MALASPINA à Mr COSTA.

Absents : Mr FEYDEL

Mr MORELLI a été nommé(e) secrétaire de séance

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître

- Un excédent de **199 363,76 euros**
- Un déficit d'exploitation de

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

POUR MEMOIRE 2023 :	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créateur)	217 327,18 euros
Virement à la section d'investissement	270.000,00 euros
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 : EXCEDENT	199 363,76 euros
DEFICIT	
A) EXCEDENT AU 31.12.2024	199 363,76 euros
Affectation obligatoire	
*à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
*à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
*Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
*Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur) (ligne 002)	199 363,76 euros
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créateur pour	
B) DEFICIT AU 31.12.2024	
Déficit à reporter	

Fait à Saint-Florent, le 3 avril 2025
Délibéré par le Conseil Municipal

Le Maire

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 18
Votes : Contre 0 Pour : 15 Non participation : 3
Date de convocation : 26/03/2025